

Prévention

Que faire en cas d'incendie ?



Suivez ces quelques consignes simples

Guide pratique et conseils pour prévenir les risques d'incendie et adopter la meilleure conduite à suivre par des gestes simples. Faites-le lire autour de vous, affichez-le, conservez-le.



Ville de Créteil



CRÉTEILhabitat

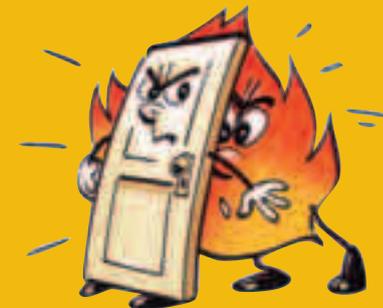


BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

18 

112
portable

A l'intérieur de l'appartement



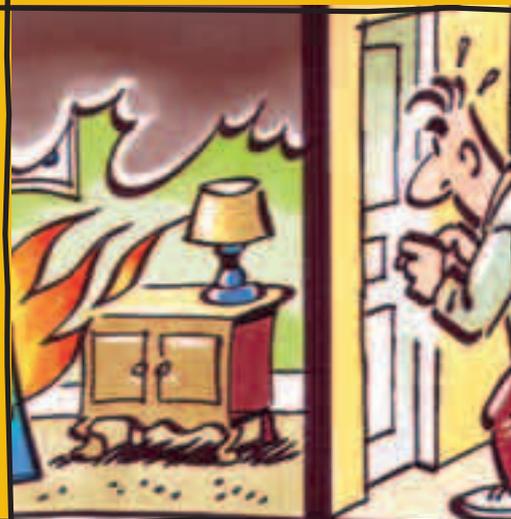
Quittez les lieux en refermant bien la porte !

Attention : **S'IL N'Y A PAS DE FUMÉE**, essayez d'éteindre les flammes. S'il y a de la fumée et que vous ne voyez pas de flammes, sortez immédiatement. Ne perdez pas de temps à chercher des documents, mais prenez les clés de la porte d'entrée.

Les bons gestes !

- ➔ Le feu a pris dans une pièce et il y a déjà de la fumée ; n'entrez pas dans la pièce ou sortez-en rapidement.
- ➔ Fermez la porte de la pièce où le feu a démarré. Sortez rapidement en fermant la porte d'entrée pour éviter que les fumées et les flammes ne se propagent aux autres appartements.
- ➔ Descendez par les escaliers. **NE PRENEZ PAS L'ASCENSEUR.**

Une fois dehors, appelez les pompiers [18 ou 112 sur le portable]



Un feu d'huile

Attention : Ne jetez jamais d'eau sur de l'huile en feu car l'émulsion propage le feu dans toute la pièce.

Les bons gestes !

- ➔ Coupez l'alimentation sous la casserole.
- ➔ Mettez un couvercle sur la casserole jusqu'à ce que l'huile ait refroidi.
- ➔ Avec une couverture anti-feu ou une serpillière, couvrez doucement la casserole en protégeant vos avant-bras.
- ➔ Coupez la hotte aspirante si elle est en marche.

Un feu électrique

Attention : Si le feu est d'origine électrique, coupez d'abord le courant au compteur.

Les bons gestes !

- ➔ Jetez de l'eau à la base des flammes, près du sol.
- ➔ Posez un tissu épais ou une couverture pour étouffer les flammes.
- ➔ Même si le feu semble maîtrisé, prévenez les pompiers [18 ou 112]

Un feu de vêtement

Attention : Une personne dont le vêtement est enflammé ne doit jamais courir car le mouvement d'air aide à la propagation du feu.

Les bons gestes !

- ➔ Couvrez la personne d'une couverture ou d'un manteau non synthétique.
- ➔ N'essayez pas d'enlever les vêtements car ils collent à la peau.

A l'extérieur ou dans l'immeuble



Attention : Ne sortez de l'appartement que S'IL N'Y A PAS DE FUMÉE dans le couloir ou la cage d'escalier. Ne prenez jamais l'ascenseur car il peut se bloquer entre les étages.

2

Calfeutrez la porte et mouillez-la

→ Placez des tissus épais en bas de la porte et entourez l'encadrement de la porte pour empêcher les fumées de passer. Aspergez d'eau la porte d'entrée pour lui donner plus de résistance.



1

Restez chez vous !

→ De la fumée est présente dans le couloir, de la fumée passe par la porte d'entrée. La porte est chaude, ne l'ouvrez pas. Elle vous protège en évitant la propagation des fumées, de la chaleur et du feu chez vous.



3

Signalez votre présence à la fenêtre

→ Rassemblez tous les membres de la famille dans une pièce donnant sur la façade de l'immeuble, et près de la fenêtre. Signalez votre présence aux secours en ouvrant la fenêtre.



4

Attendez les secours

→ Appelez les pompiers [18 ou 112 sur le portable] et faites exactement ce qu'ils vous disent de faire.

18 
112
portable

18 
112
portable

Comment éviter l'incendie ?

Prévention

L'électricité en toute sécurité

- Ne branchez pas trop d'appareils sur la même prise et n'abusez pas des cordons prolongateurs qui peuvent être à l'origine d'accidents.
- Ne jouez pas à l'apprenti électricien. Les installations électriques obéissent à des règles qui sont l'affaire de spécialistes.
- Coupez le courant (au disjoncteur) avant d'intervenir sur l'installation, même pour changer une ampoule.
- Remplacez vos fusibles hors d'usage par des fusibles de même calibre.
- N'effectuez pas de branchements "sauvages" dans les locaux collectifs.

Quelques conseils

- Ne fumez jamais au lit.
- Méfiez-vous de l'huile sur le feu et des grille-pain.
- Eloignez les produits inflammables des sources de chaleur (convecteurs, ampoules électriques, plaques chauffantes...).
- Sensibilisez vos enfants à la sécurité incendie.
- Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants.
- Ne laissez jamais seul un enfant ou une personne qui ne peut se déplacer facilement.
- Ayez un extincteur chez vous.



Le gaz en toute sécurité

- La plupart des fuites de gaz sont occasionnées par des tubes souples mal montés, trop vieux, ou arrachés.
- Vérifiez régulièrement la date de validité et le bon état des flexibles en caoutchouc. Ils doivent comporter l'indication NF D 36-121 ou NF D 36-100 ou NF D 36-102 et ne pas dépasser 2 mètres.
- Le stockage de gaz est formellement interdit.

Sur les loggias et balcons

Le stockage et l'accumulation d'objets divers ou de débarras sur les balcons ou loggias des immeubles peuvent s'avérer très dangereux.

Très souvent, en effet, les objets entreposés sont conducteurs de flammes ou même peuvent être à l'origine des sinistres (branchements électriques, mégots de cigarettes...). La transformation des balcons en débarras est formellement proscrite par les règlements des bailleurs ou des copropriétés. De plus, les assurances peuvent, dans certains cas, refuser de prendre en charge le sinistre, dans la mesure où votre responsabilité serait engagée. Soyez donc civiques, vigilants et prudents.